









Lettre ouverte à Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale CANOPE

Montreuil, le 23 janvier 2020

Nos réfs: 20/05/SG/CB

Monsieur le ministre,

Lors du Conseil d'administration de Réseau Canopé du 18 décembre 2019, le représentant de la DGESCO a annoncé son dépeçage, sous couvert d'en faire « un acteur majeur de la formation continue des enseignants ».

Après tous les efforts consentis depuis des années, (délocalisation du CNDP à Chasseneuil du Poitou avec la perte de plus de la moitié de ses effectifs, restructuration en un établissement unique en janvier 2015 et redéfinition de ses missions), l'ensemble du personnel du Réseau Canopé a reçu cette annonce comme une marque majeure de mépris, et un déni de son investissement et de son engagement jamais démenti au service de la communauté éducative.

L'établissement, les personnels et la communauté éducative commençaient à peine à récolter les fruits de l'investissement financier et humain énorme qu'a nécessité la refondation en un établissement unique 1er janvier 2015. au La création, autour du siège de Chasseneuil, de 13 directions territoriales et de 101 ateliers Canopé dans chacun des départements, chargés de recevoir les enseignants et d'organiser des ateliers de formation aux ressources numériques, a entraîné une reconversion pour de nombreux agents, accompagnée d'un plan de formation conséquent et coûteux.

Les 1500 agents de Réseau Canopé, au siège et dans les territoires, se sont fortement investis pour accompagner au mieux cette nouvelle organisation, tant au plan de leurs métiers qu'au plan d'une nouvelle organisation administrative complexe. Cette réorganisation a entraîné une surcharge de travail pour grand nombre d'entre eux, et un changement d'affectation pour certains, entraînant des temps de trajet contraignants et fatigants.

CGT FERC Sup (Union Nationale des syndicats CGT des établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche)



Vous avez décidé autoritairement et sans étude préalable de redéfinir les missions de Réseau Canopé en les recentrant sur la formation continue des enseignants, au détriment de ses missions actuelles. L'abandon définitif de l'édition imprimée a été acté, en dépit de la demande importante de ce genre de ressources par les enseignants du primaire et ceux des DOM qui n'ont souvent pas accès à un réseau informatique de qualité.

Vous avez décidé de la baisse drastique de la dotation de l'établissement et la suppression de 47 ETPT dès 2020 et fait annoncer au CA du 18 octobre le démantèlement de l'établissement. Des deux hypothèses évoquées, aucune n'est rassurante, puisque vous réduisez Réseau Canopé à son siège et transférez tout ou partie du réseau aux académies.

La création des 101 ateliers, lieux d'accueil équipés de toute la technologie nécessaire pour la formation des enseignants aux ressources numériques a représenté un coût financier conséquent, validé par le ministère. Aujourd'hui, ces ateliers fonctionnent et commencent à être rentables, mais ils vont être préemptés par les académies.

Plusieurs questions se posent, en plus du gâchis monumental que représente l'abandon des missions actuelles : l'établissement s'étant construit sur le maillage territorial et la mutualisation des moyens de conception et de production, quelles forces lui restera-t-il pour assurer cette formation continue en ligne ? Le siège compte environ 450 agents. C'est environ 1000 agents qui feront défaut si la deuxième solution est choisie. Et beaucoup de nos usagers et partenaires sont profondément choqués d'apprendre qu'ils ne pourront plus compter sur nous.

Cette décision a été prise sans concertation, sans étude de coût, sans étude de faisabilité et sans étude d'impact sur ce qu'elle entraîne, et il n'y a actuellement aucune volonté de votre ministère d'aider l'établissement à accompagner les personnels, alors qu'on connaît parfaitement les conséquences de ce genre de casse sur la santé des agents impactés.

Aucun argumentaire n'a jamais étayé ces décisions et leur sens échappe à tous. Il ne s'agit que d'une décision arbitraire que rien ne justifie... à moins que...

Une petite phrase a été prononcée par le futur directeur adjoint de la DGESCO lors du CA du 18 décembre au sujet du devenir des missions qui seront abandonnées par Réseau-Canopé : "ces missions seront assurées par d'autres". Est-il utile de rappeler que Monsieur Hubac a publié plusieurs manuels chez Belin et Hatier ? (https://www.editions-hatier.fr/auteur/jean-hubac)

Cette décision démontre une fois de plus le cynisme de ce gouvernement et sa volonté de détruire un service public, qui, ajoutée au mépris dont vous faites preuve vis-à-vis du monde enseignant, ne peut que mettre en doute votre volonté de développer l'enseignement public.

L'école de la confiance ? Une vaste fumisterie!

CGT FERC Sup (Union Nationale des syndicats CGT des établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche)



La CGT exige l'annulation de la décision de démantèlement et d'arrêt des missions historiques de Réseau Canopé, ainsi qu'une vraie négociation honnête et non faussée avec les représentants du personnel qui n'ont jamais refusé de voir évoluer leur établissement, mais n'acceptent pas que leur travail et leurs emplois soient passés par pertes et profits.

Nous vous prions de croire, Monsieur le ministre, en notre indéfectible attachement au service public d'éducation.

Cendrine BERGER Secrétaire général de la CGT FERC Sup

Jean-Marc CANON Secrétaire général de l'UFSE CGT

Marie BUISSON Secrétaire générale de la FERC CGT

Patrick DESIRE Secrétaire général de la CGT Educ'action





Copie à :

- Monsieur le directeur général de l'Enseignement Scolaire
- Madame la secrétaire générale de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
- Monsieur le secrétaire général de la Confédération Générale du Travail

CGT FERC Sup (Union Nationale des syndicats CGT des établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche) Case 544 - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil Cedex CGT en toute liberte

Tél: +33 155 827.628 • Télécopie: +33 149 880.743 ferc-sup.sg@ferc.cgt.fr • www.fercsup.cgt.fr